



Changer le nom d'une dette de tresorerie

Par **Jenni999**, le **24/05/2018 à 19:57**

Bonjour j'aurais voulu avoir quelques renseignements sur un problème sur un problème de tresorerie, mon père ayant eu de gros problèmes financier sait retrouver avec une dette de loyer de 40000€ qui par la suite à été effacer mais pour pouvoir garder son logement il a fallut changer le nom du bail qui a ete donc mis a mon nom mais depuis cinq ans maintenant il ne paye plus son loyer et sans m'en informer! J'ai alors reçu un courrier de la treserie qui le reclame la somme de 23000€ pour ces 5 annees!!! Etant donner que c'est mon pere qui y vis est il possible de faire mettre cette detre a son nom en faisant une reconnaissance de dette ? Merci d'avant pour vos reponses que j'espère obtenir

Par **amajuris**, le **24/05/2018 à 20:36**

bonjour,rnprendre le bail à votre nom et y laisser votre père, ne me semble pas tout à fait légal, mais c'est votre problème.rnle bailleur était-il informé que vous n'occupiez pas ce logement et avait-il donné son autorisation pour que vous le louiez à votre père. rnpour le bailleur, le locataire c'est vous, puisque que le bail est à votre nom.rndonc vous pensez bien que votre bailleur ne va pas accepter de mettre la dette au nom de votre père qui n'est pas le locataire du bien.rnvous payez la dette et vous demandez à votre père de vous rembourser.rnsachant que votre père avait déjà une dette conséquente de loyers, il fallait que votre père vous paie le loyer et vous payiez le bailleur.rnsalutations